



SELARL

OLLAGNON - MARA - COULON - SOUYAH-MEDEUF

Commissaires de Justice associés

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIERE EXPEDITION

1 Ter, rue de la Résistance – BP 377
60312 CREIL Cedex

contact@huissiers-creil.fr

www.huissiers-creil.fr

SELARL
OLLAGNON - MARA
COULON - SOUYAH-MEDEUF
Commissaires de Justice Associés
Administrateur d'Immeubles
Médiateur

Office de CREIL
2 Allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatum 1 – BP 377
60312 CREIL Cedex
03.44.65.60.40

Bureau annexe de
CREPY-EN-VALOIS
16 Rue Jeanne d'Arc
60800 CREPY EN VALOIS
contact@commissaires-justice-creil.fr
www.commissaires-justice-creil.fr

Paiement sécurisé
par carte bancaire



PROCES VERBAL D'HUISSIER DE JUSTICE

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

LE LUNDI DIX HUIT AOÛT
DEUX MILLE VINGT-CINQ

De 15 Heures 00 à 17 Heures 45

A la requête de :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, Caisse de crédit agricole mutuel, immatriculée au RCS sous le n°487625436 et dont le siège social est 500 Rue Saint Fuscien à AMIENS (80090) FRANCE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour Avocat constitué Maître Marc BACLET, de la SCP MARC BACLET AVOCATS, Avocats associés au Barreau de BEAUVAIS, sis dite ville, 7 Rue du Musée et pour Avocat plaidant, Maître Noémie FOUQUE de la SELARL DEJANS, Avocats associés au Barreau de SENLIS, dont le siège social est 17 Avenue Foch - 60302 SENLIS Cédex

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Agissant en vertu :

D'un acte authentique revêtu de la formule exécutoire contenant vente et prêt passé devant Maître Franck BARON, Notaire membre de la SCP 'Maître Franck BARON', titulaire d'un Office Notarial à MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS, 94 Rue de la Boulaye, en date du 15/01/2021

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 03/07/2025

Et de l'article R322-1 à R322-3 du Code de Procédure Civile d'Exécution

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à

convient de procéder à la description du bien

immobilier sis :

687 Rue des Acacias Boite postale 14
60480 NOYERS-SAINT-MARTIN

Déférant à cette réquisition :

Je, **Maître Jean-Baptiste COULON**, membre de la SELARL OLLAGNON MARA COULON SOUYAH-MEDEUF, Huissiers de Justice Associés à la résidence de CREIL (Oise) y demeurant 1 Ter, rue de la Résistance, soussigné,

Me suis rendu ce jour à l'adresse du bien saisi et là étant, j'ai procédé aux descriptions

suivantes :

En présence de _____ qui ont expressément accepté de me laisser instrumenter et que je fasse procéder aux diagnostics immobiliers.

Conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution j'étais accompagné d'un diagnostiqueur immobilier dont les nom, prénom et signature figurent en fin d'acte.

DESCRIPTIONS

Description extérieure

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°1 A 6

Il s'agit d'une maison de village indépendante dont l'un des pignons est édifié sur rue. L'habitation originelle, ancienne, en briques, est couverte d'une toiture à deux pans en tuiles mécaniques en très bon état d'entretien.

Les deux pignons sont agrémentés d'un revêtement en plaquettes de pierres jointoyées en très bon état.

Adossée à la façade arrière de la maison, je relève la présence d'une extension en béton couverte d'un crépi et de plaquettes de pierres jointoyées avec modénatures de décor en état d'usage à l'exception de quelques dégradations.

Cette extension est couverte de plaques ondulées en fibrociment anciennes, en bon état.

Les gouttières et descentes d'eau en zinc sont en bon état. En façade avant, je constate que la gouttière en PVC est dégradée à son extrémité droite (élément déchaussé).

Les huisseries extérieures de la maison, ainsi que les volets roulants et persiennes en PVC sont récents et en bon état.

Je relève la présence d'un conduit de cheminée en brique avec mitron en béton en bon état.

La propriété bénéficie d'un jardin accessible de la voie publique par un portail à deux vantaux métallique ancien, en état d'usage.

Ce terrain est séparé de la voie publique par des grillages et une haie arbustive en thuyas en bon état d'entretien.

À l'arrière du portail, je relève la présence d'un accès gravillonné encadré de bordures en pavés et moellons de pierre en bon état.

La porte d'accès principale à la maison est surmontée d'une marquise en bois et tuiles mécaniques en bon état.

L'extension adossée à la façade arrière est accessible directement de la voie publique par deux marches en béton à l'état brut. Celles-ci permettent d'accéder à une courette gravillonnée encadrée de murs en béton agrémentés de plaquettes de pierre jointoyées présentant

quelques dégradations et épaufrures.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°7 A 10

L'allée principale située face au portail permet d'accéder directement à un garage édifié en éléments béton couvert d'une toiture en fibrociment, l'ensemble ancien, en bon état.

Les murs extérieurs de ce garage sont couverts d'une peinture beige en bon état.

Cet espace est accessible par deux portes basculantes en acier galvanisé anciennes, en état d'usage.

Au fond, le garage est éclairé par un châssis fixe ancien, réalisé de façon artisanale au moyen de matériaux hétéroclites.

Le sol du garage est constitué d'une dalle de béton à l'état brut présentant quelques raccords et fissures.

Les murs en béton sont à l'état brut.

La charpente apparente est à l'état brut.

Cet espace bénéficie d'équipements électriques en état d'usage. À noter la présence en partie supérieure d'un tableau de disjoncteurs récent et en bon état.

L'allée menant au garage est séparée la propriété voisine par un grillage supporté par des poteaux en béton en état d'usage.

Face à ce grillage, je relève la présence d'une haie arbustive délimitant le jardin d'agrément de la maison. Celui-ci est principalement constitué d'une zone enherbée avec piscine extérieure en très bon état d'entretien.

Le long du pignon gauche, se prolongeant au bas de la façade avant, la maison bénéficie d'une terrasse constituée de dalles de béton en bon état.

Description intérieure

Premier étage

La maison comporte deux niveaux d'habitation. Le **premier étage** se compose d'un palier et de trois chambres.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°11 A 13

Chambre numéro 1 :

Au sol, stratifié imitation parquet bateau en bon état.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture blanche en bon état.

Sur les murs, au plafond et en soupente, pour partie, frisette de sapin vernies anciennes en bon état et, pour autre partie, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche appliquée sur un support irrégulier, pour autre partie, revêtement taloché couvert d'une peinture blanche en état d'usage, enfin, doublage de placoplâtre couvert de toile de verre et de peinture en bon état.

En partie centrale, présence d'une ouverture soutenue par une structure en poutres anciennes couverte d'une peinture quelque peu jaunie.

Je constate que les murs et soupente bénéficient de rayonnages et meubles de rangement en stratifié réalisés sur mesure en bon état.

Cette pièce est accessible par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture bicolore en état d'usage. La tranche n'est pas peinte. Les dispositif de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte en bois, verni et peint, est en état d'usage. Au sol, barre de seuil en bois en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont récents et en bon état.

Cette chambre est éclairée par une fenêtre à simple vantail, en PVC blanc, double vitrage en bon état. Les dispositif de fermeture et poignée sont en bon état.

Cette pièce est chauffée par un convecteur électrique en état d'usage.

Superficie de la pièce : 11.15 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°14 ET 15

Palier :

Au sol, stratifié imitation parquet bateau en bon état. Absence de plinthe.

Sur les murs, crépi repeint en état d'usage.

À noter la présence d'une structure de soutien en poutres anciennes, en bon état.

Au plafond, poutres apparentes vernies et remplissages couverts de dalles de polystyrène en état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit en bois, double vitrage, avec store occultant, ancienne, en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état.

Absence de dispositif de chauffage.

Superficie de la pièce : 4.20 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°16 A 18

Le palier est accessible du rez-de-chaussée par un escalier en bois dont les marches, contremarches, plinthes, rampes et garde-corps sont couverts d'un vernis en bon état.

À noter la présence d'une trémie d'escalier apparente en poutres anciennes, vernies, en bon

état.

Les murs, plafond et soupente de ces escaliers sont couverts d'un crépi repeint en blanc en état d'usage.

Les équipements électriques sont en bon état.

En haut des escaliers, présence d'un seuil en bois en bon état.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°19 A 21

Chambre numéro 2 :

Au sol, stratifié imitation parquet bateau en bon état.

Les plinthes partielles sont en bois, couvertes d'une peinture blanche grossièrement appliquée.

Sur les murs et en soupente, plâtre et doublage de placoplâtre avec poutres apparentes, l'ensemble couvert d'une peinture bicolore en état d'usage.

Au plafond, dalles de polystyrène repeintes, en bon état.

Cette pièce est accessible par une porte basse en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture grossièrement appliquée et partiellement arrachée. Les poignées et dispositif de fermeture sont en bon état. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture blanche grossièrement appliquée.

Cette pièce est éclairée une fenêtre de toit en bois, double vitrage, avec store occultant manuel, l'ensemble couvert d'une peinture blanche grossièrement appliquée et fortement noircie.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état. La chambre est chauffée par un convecteur électrique en bon état.

Superficie de la pièce : 5.60 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°22 ET 23

Chambre numéro 3 :

Au sol, stratifié imitation parquet bateau en bon état.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture blanche grossièrement appliquée.

Sur les murs et en soupente, plâtre, doublage de placoplâtre et toile de verre, l'ensemble couvert d'une peinture bicolore en bon état.

À noter la présence de poutres apparentes peintes également en bon état.

Au plafond, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche en bon état.

L'accès à cette pièce est assuré de la chambre numéro 2 par une porte dépourvue de dispositif de fermeture et constituée d'une plaque de médium habillée sur ses deux faces d'une toile de verre peinte, l'ensemble en état d'usage. Le cadre de cette ouverture, en bois, est

couvert d'une peinture bicolore présentant quelques chocs.

Cette chambre est éclairée par une fenêtre à simple vantail, en PVC blanc, double vitrage récente et en bon état. Les dispositifs de fermeture et poignée sont en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle électrique en bon état.

Au fond de la chambre, présence d'une canalisation apparente couverte d'une peinture blanche en bon état.

Superficie de la pièce : 7.61 m².

CLICHE PHOTOGRAPHIQUE N°24

Petit placard attenant :

Cette pièce bénéficie d'un petit placard dont le sol est identique à la chambre.

Les murs, plafond et soupente en plâtre, doublage de placoplâtre, poutres apparentes sont couverts d'une peinture beige grossièrement appliquée sur un support irrégulier.

Ce placard est accessible par une ouverture abaissée avec finition par cornières en PVC en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans ce placard sont en bon état.

Absence de dispositif de chauffage.

Superficie de la pièce : 1.00 m².

Rez-de-chaussée

Le **rez-de-chaussée** comporte une salle à manger, une pièce de séjour, deux dégagements, une salle de douche, des toilettes indépendants, une cuisine et une chambre.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°25 A 27

Salle à manger :

Au sol, tomettes à cabochon à joints ciment en bon état.

Les plinthes sont assorties au revêtement de sol, en bon état.

Sur les murs, revêtement taloché couvert d'une peinture blanche présentant quelques marques d'usure et briques avec poutres apparentes anciennes et en bon état.

Au plafond, structure de soutien en bois apparente vernie et peinte en bon état, remplissages en doublage de placoplâtre couverts d'une peinture blanche en bon état.

Au-dessus la poutre de refend, structure en briques ancienne jointoyées de ciment en bon état.

Cette pièce est entièrement ouverte sur le séjour.

Cet espace bénéficie d'une cheminée d'angle en briques réfractaires ancienne, en bon état. L'occupante m'indique que cet équipement n'est actuellement pas fonctionnel.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage en bon état. Les dispositif de fermeture et poignée sont en bon état. Celle-ci est protégée à l'extérieur par un volet roulant manuel avec sangle et enrouleur en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état.

Cette salle à manger est chauffée par un radiateur en tôle électrique en très bon état.

Superficie de la pièce : 16.42 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°28 A 30

Séjour :

Sol identique à la salle à manger, en bon état.

Les plinthes sont assorties au revêtement de sol, en bon état à l'exception de quelques éléments manquants autour de la porte d'accès à maison.

Sur les murs, crépi repeint en blanc en état d'usage.

Au plafond, structure identique à la salle à manger, en bon état.

Cette pièce est accessible directement de l'extérieur par une porte en bois exotique avec oculus supérieur en double vitrage dépoli. Cette huisserie vernie est en bon état d'ensemble. Les dispositif de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de celle-ci est également en très bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble. Masqués par un coffrage en bois fermé par une porte aimantée, je relève la présence d'un compteur Linky et d'une coupure générale en bon état. Ce panneau est surmonté d'un tableau de fusibles ancien, en bon état.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle électrique en bon état.

La pièce de séjour est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage récente et en bon état. Les dispositif de fermeture et poignée sont en bon état. Celle-ci est protégée à l'extérieur par un volet roulant en PVC à sangle et enrouleur en bon état.

Superficie de la pièce : 15.64 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°31 ET 32

Premier dégagement situé dans le prolongement de la pièce de séjour :

Sol identique aux deux pièces précédentes.

Les plinthes sont assorties au revêtement de sol, en bon état à l'exception d'un élément

manquant à gauche de la porte d'accès au toilettes.

Sur les murs, revêtement taloché repeint en blanc, ainsi que briques jointées de ciment et structure en bois à l'état brut.

Plafond identique aux deux pièces précédentes.

Ce dégagement est accessible du séjour par une ouverture dépourvue d'hubriserie dont le cadre est constitué de poutres en bois anciennes, vernies et peintes en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état.

Absence de dispositif de chauffage.

En partie supérieure du mur en brique, je relève la présence de plusieurs gaines apparentes.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage, en bon état. Les dispositif de fermeture et poignée sont en bon état. Celle-ci est protégée à l'extérieur par un volet roulant à sangle et enrouleur en bon état.

Superficie de la pièce : 3.52 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°33 A 36

Salle de bain :

Au sol, dalles de Gerflex imitation parquet en état d'usage.

Les plinthes sont en galets jointoyés d'enduit blanc en état d'usage.

Sur les murs, pour partie, crépi repeint en blanc en bon état et, pour autre partie, faïence à joints ciment peinte en beige en état d'usage.

Au plafond, dalles de polystyrène repeintes en blanc, en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré du premier dégagement par une porte en bois latté couverte sur sa face extérieure d'un placage et de moulures de bois vernies en état d'usage et, sur sa face intérieure, d'une peinture blanche grossièrement appliquée. Les dispositif de fermeture, poignées et verrou à ailette intérieur sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois verni et peint, est en état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage, avec mécanisme à oscillo-battant en bon état d'ensemble. À l'avant de cette fenêtre, le plateau est agrémenté d'une faïence repeinte et d'une finition en galets destinée à rappeler les plinthes de la pièce, l'ensemble en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cette salle de douche est chauffée par un radiateur de type sèche-serviette électrique en état d'usage. Le thermolaquage est légèrement jauni.

Cette pièce bénéficie d'un lavabo en faïence blanche alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide en inox avec mécanisme de bouchon de bonde en bon état.

Ce sanitaire a été installé sur un meuble en stratifié plein et dépourvu de tiroir, en état d'usage.

Le lavabo est surmonté d'un placard s'ouvrant par trois portes avec miroirs en bon état.

Cette pièce bénéficie par ailleurs d'une cabine de douche dont le bac receveur en faïence blanche est en état d'usage. Celui-ci est installé sur un massif et précédé d'une marche en stratifié habillée d'un revêtement identique au sol, présentant des marques d'usure et noircie. Les parois internes de la cabine de douche sont couvertes d'une faïence identique à celle de la pièce, présentant néanmoins plusieurs chocs et dégradations en partie basse. Je note également la présence de plusieurs percements avec chevilles laissés en l'état. Cette cabine est alimentée par un robinet thermostatique eau chaude et eau froide avec flexible, pomme et ciel de douche en inox thermolaqué noir, l'ensemble encrassé et entartré. Cette cabine est accessible par une porte basculante à simple vantail en verre sérigraphié. Le cadre en aluminium thermolaqué est en état d'usage, mais quelque peu entartré. Je constate par ailleurs que l'axe de cette porte est légèrement faussé.

Superficie de la pièce : 6.61 m².

CLICHE PHOTOGRAPHIQUE N°37

Toilettes :

Au sol, carrelage bicolore à joints ciment en bon état.

Les plinthes partielles sont assorties au revêtement de sol en bon état.

Sur les murs, pour partie, frisette de sapin couverte d'une peinture bleu marine grossièrement appliquée et, pour autre partie, d'un papier peint gaufré en état d'usage, mais grossièrement arasé. En partie basse de la frisette, je relève la présence d'une plaque de contreplaqué vissée directement à cette structure.

Au plafond, poutres apparentes et remplissages en dalles de polystyrène en bon état.

Cette pièce est accessible par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'un plaquage de bois et de moulures vernies et peintes en état d'usage. Les dispositifs de fermeture, poignées et verrou à ailette intérieur sont en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état.

Absence de dispositif de chauffage.

Cet espace bénéficie d'une cuvette de toilette en faïence blanche à réservoir dorsal deux débits et double abattant en plastique en parfait état d'entretien et de propreté.

Superficie de la pièce : 1.46 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°38 A 40

Cuisine :

Au sol, carrelage à joints ciment avec marche intermédiaire en état d'usage à l'exception de quelques chocs et épaufrures, particulièrement le long de la marche. Le long de certains meubles intégrés, présence d'un raccord en béton grossier nettement visible.

Absence de plinthe.

Sur les murs, toile de verre couverte d'une peinture verte en état d'usage. Je constate néanmoins que ce revêtement cloque et se décolle en plusieurs points. Celui-ci a par ailleurs été appliqué sur un support irrégulier.

Au plafond, structure de soutien en bois et frisée de sapin, l'ensemble couvert d'une peinture blanche en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré directement de la salle à manger par une porte en bois à petits carreaux couverte sur ses deux faces d'une peinture bicolore en bon état. Les dispositifs de fermeture et poignées sont en bon état. À noter la présence d'un cadre en bois et doublage de placoplâtre couvert d'une peinture bicolore également en bon état.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux et une porte-fenêtre, l'ensemble en PVC, récent et en bon état. Les poignées et dispositifs de fermeture de ces huisseries sont en très bon état. Elles sont protégées à l'extérieur par deux volets roulants électriques à commandes latérales fixes en très bon état. À l'avant de la fenêtre, présence d'un habillage de plateau en PVC en très bon état.

Cette pièce bénéficie d'un ensemble de meubles intégrés dont les façades en bois mouluré sont couvertes d'une peinture blanche en état d'usage à l'exception de quelques marques d'usure. Les poignées de tirage en inox brossé sont également en bon état.

La pièce bénéficie d'un plan de travail principal en stratifié imitation granit séparé en partie centrale par un muret, en bon état.

À l'arrière de ce plan de travail, je relève la présence d'une crédence en inox brossé en parfait état.

Intégré à ce plan de travail, la cuisine bénéficie d'un évier en inox texturé à simple vasque et paillasse latérale rainurée alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide de même nature avec douchette intégrée, l'ensemble en bon état. La vasque bénéficie d'un bouchon de bonde manuel en bon état.

Intégré au sein d'une alcôve, je relève la présence d'un second plan de travail carrelé ancien, en état d'usage à l'exception de quelques marques d'usure.

Intégrée à ce plan de travail, la cuisine est équipée d'une plaque de cuisson au gaz quatre feux avec plaque de protection arrière en inox brossé en état d'usage à l'exception de marques de brûlures et d'usure en partie basse.

La crédence située à l'arrière du plan de travail, de même nature que celui-ci, est couverte d'une peinture en état d'usage.

La plaque de cuisson est surmontée d'une hotte aspirante intégrée en état d'usage, mais grasse.

De part et d'autre du plan de travail, je relève la présence de petits rayonnages intégrés réalisés de façon artisanale et en bon état.

Les équipements électriques de cette pièce sont en bon état. La cuisine est chauffée par un radiateur électrique, lequel vient d'être déposé pour être remplacé par un équipement récent et fonctionnel.

Superficie de la pièce : 19.04 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°41 A 43

Second dégagement :

Au sol, stratifié imitation parquet en bon état.

Les plinthes partielles sont en stratifié, en état d'usage.

Sur les murs, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche en bon état.

Au plafond, frisette de sapin couverte d'une peinture blanche écaillée.

Cette pièce est accessible de la cuisine par une porte en bois latté étroite couverte sur ses deux faces d'une peinture grise grossièrement appliquée. La tranche est couverte d'une peinture blanche jaunie. Les dispositif de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte en bois, est couvert d'une peinture blanche quelque peu écaillée. Au sol, la barre de seuil est manquante.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état.

Cette pièce est chauffée par un radiateur rayonnant électrique en verre fumé noir en bon état.

Cet espace est équipé d'un placard intégré en stratifié s'ouvrant par deux portes coulissantes de même nature, l'ensemble en état d'usage. À l'intérieur, présence de rayonnages réalisés de façon artisanale, sur équerres métalliques, en bon état.

Cet espace bénéficie également d'une penderie réalisée de façon artisanale et masquée par un rideau coulissant sur un câble métallique fixé directement au revêtement en frisette de sapin du plafond.

Dans un angle de cette pièce, je relève la présence d'un petit tableau de disjoncteurs ancien, en bon état.

Superficie de la pièce : 7.46 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°44 A 46

Chambre numéro 4 :

Sol et plinthes, stratifié imitation bois en bon état.

Sur les murs, au plafond et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche en état d'usage à l'exception de quelques percements avec chevilles laissés en l'état.

Cette pièce est accessible du dégagement précédent par une ouverture dépourvue d'hubrisserie dont le cadre en doublage de placoplâtre et cornières de finition en PVC est couvert d'une peinture blanche en bon état.

Cette pièce est éclairée par une porte-fenêtre à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage, en bon état. Les dispositif de fermeture et poignées sont en bon état. Celle-ci est protégée à l'extérieur par un volet roulant en PVC, électrique à commande fixe latérale, l'ensemble en bon

état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état.

Cette pièce est chauffée par un convecteur électrique récent et en bon état.

Superficie de la pièce : 10.69 m².

Cave

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°47 ET 48

La maison bénéficie d'une petite cave composée d'une pièce unique d'environ 2 m², l'ensemble voûté, ancien, en brique à l'état brut.

Le sol est constitué d'une terre battue.

Cette cave est accessible du dégagement numéro 1 par un escalier en pierre ancien, présentant plusieurs dégradations.

Au-dessus des escaliers, présence d'un chauffe-eau électrique en bon état.

Cette cave est fermée sur le dégagement numéro 1 par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'un placage de bois et de moulures de même nature partiellement vernis en bon état. Les dispositif et fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte, en bois verni, est en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage.

Les superficies des pièces sont données à titre indicatif et ne sauraient servir de base à un calcul de superficie conforme aux dispositions de la Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 dite « Loi CARREZ ».


CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Identité des occupants : © AVOVENTES.FR

Nature des droits dont les occupants se prévalent : propriétaires

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Signatures des personnes dont le concours a été rendu nécessaire et ce conformément aux dispositions de l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
		DIAGNOSTIQUEUR	

_____ photographies sont annexées au présent Procès Verbal de description.

Et de tout ce que dessus, je dresse le présent Procès Verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Droit Fixe – Article A444-10	221.36	
Vacation – Article A444-18	300.00	
Déplacement – Article A444-48	9.40	
Sous total HT	530.76	
TVA à 20 %	106.15	
TOTAL TTC	636.91	€ TTC



Jean-Baptiste COULON



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7

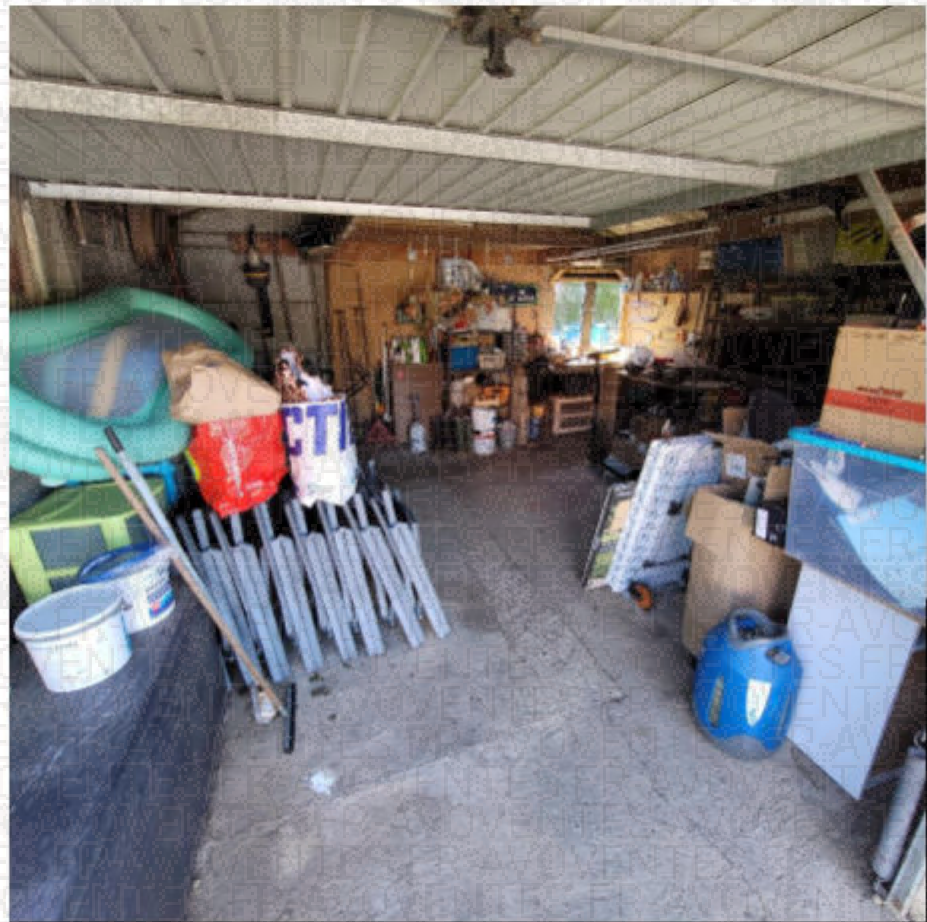


Photo 8

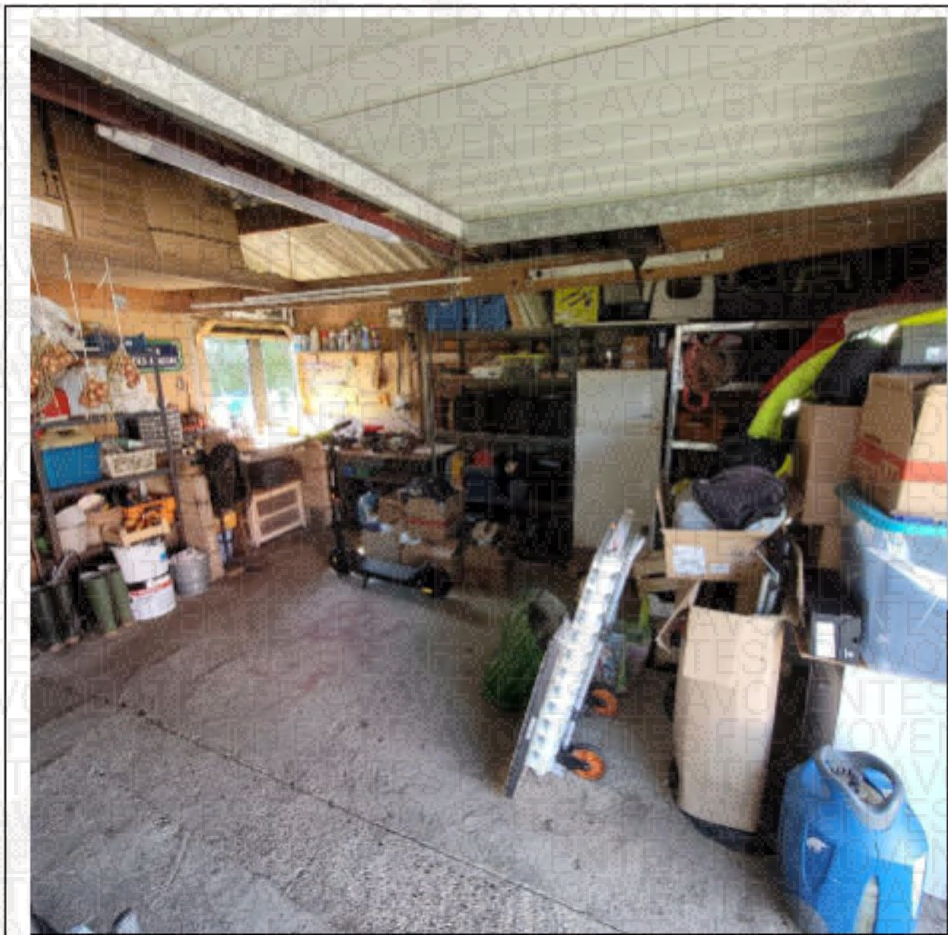


Photo 9



Photo 10



Photo 11

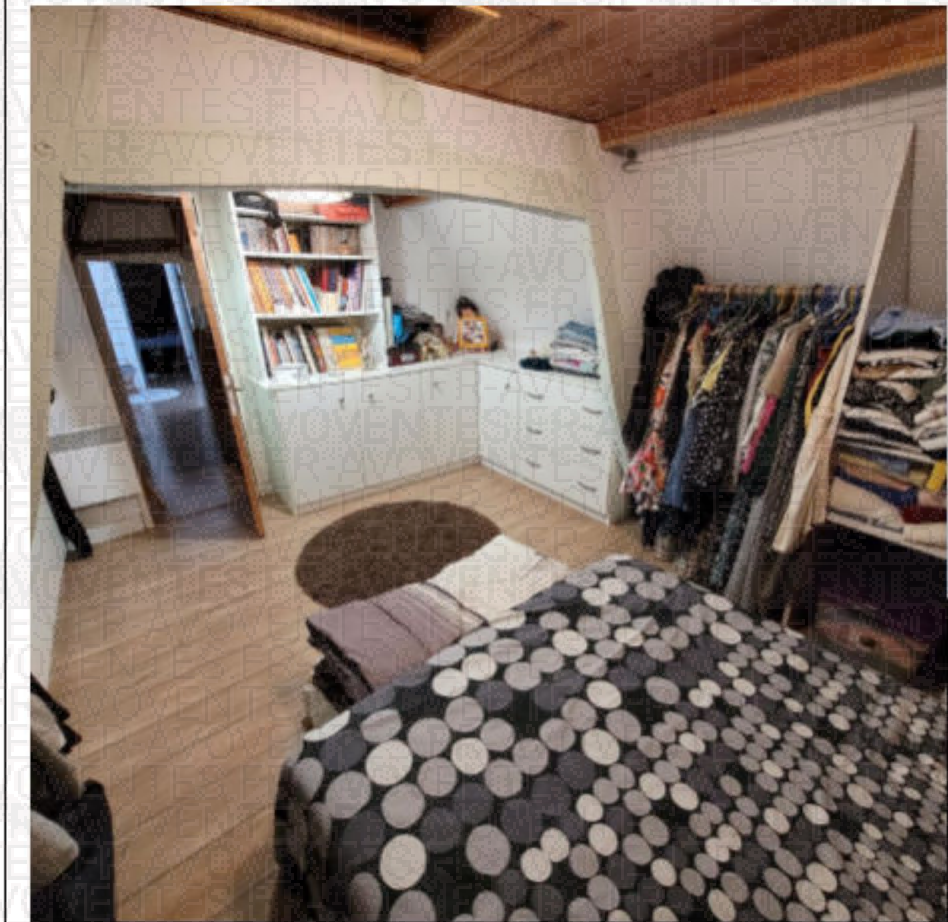


Photo 12

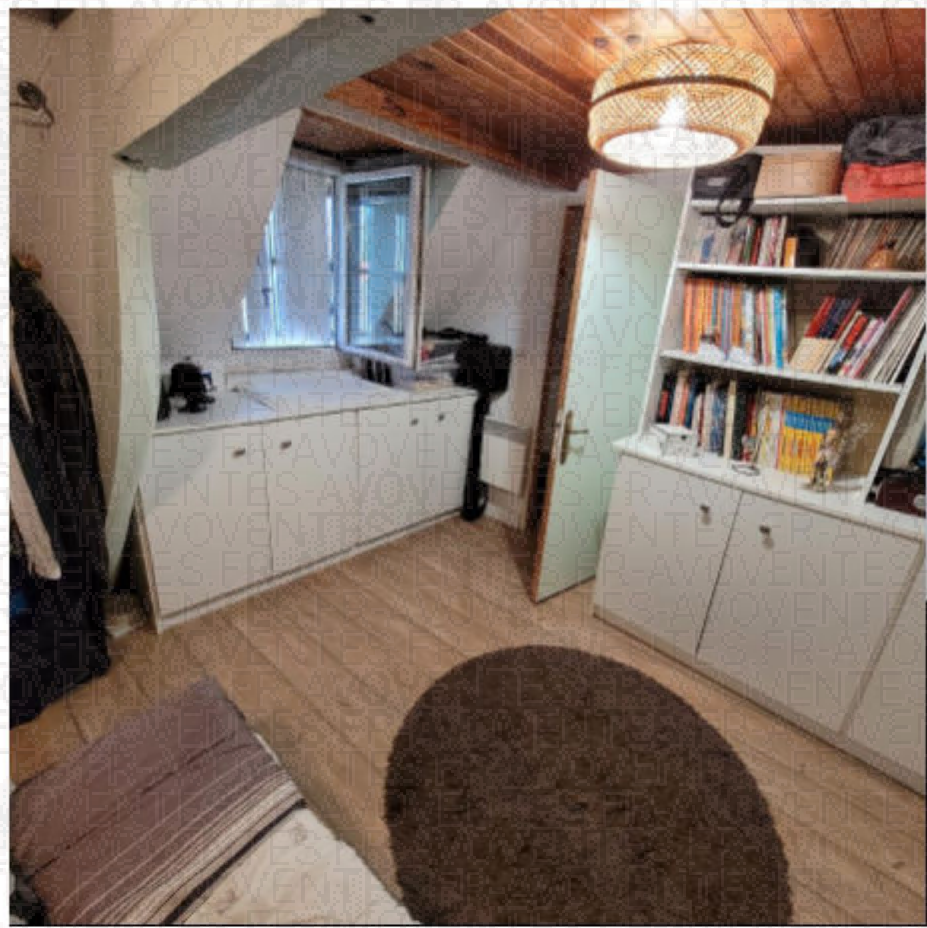


Photo 13



Photo 14

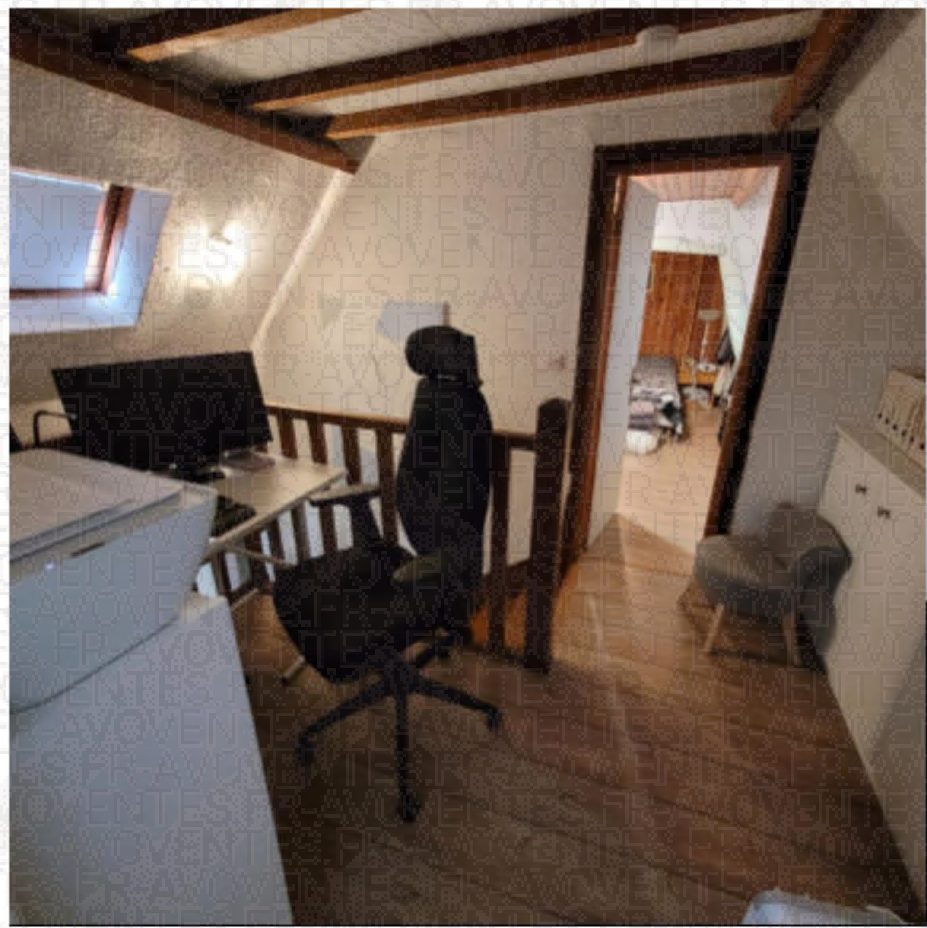


Photo 15



Photo 16

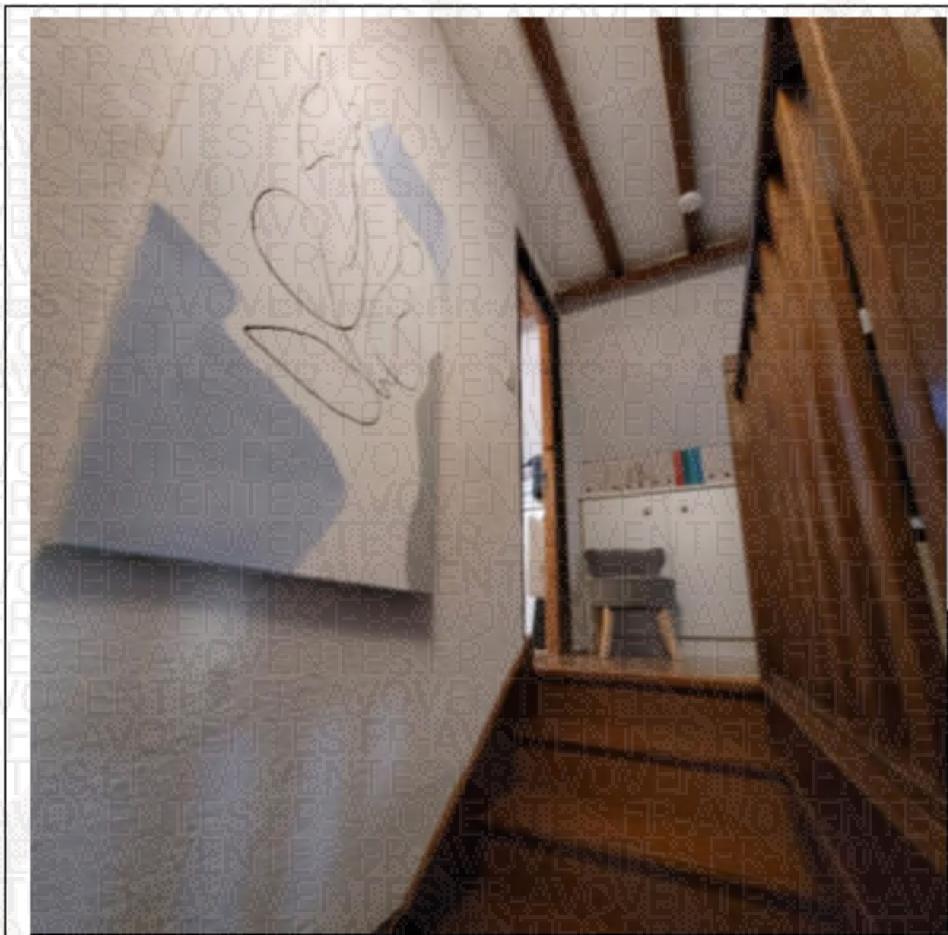


Photo 17

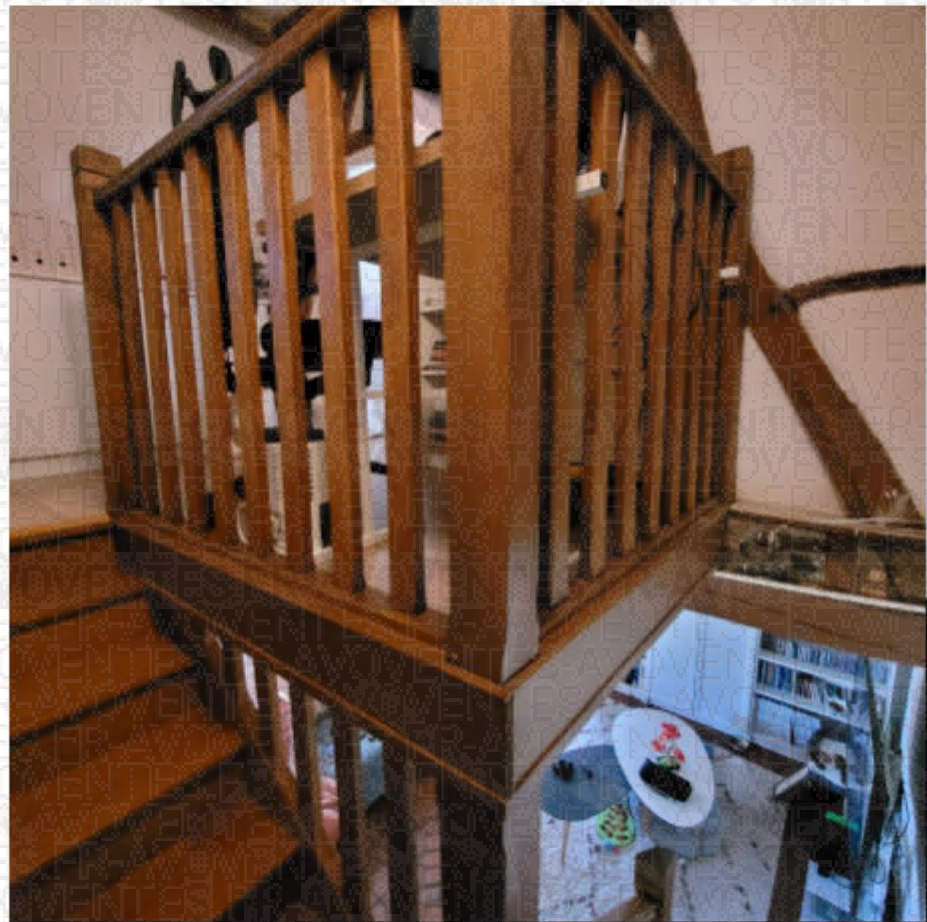


Photo 18



Photo 19



Photo 20

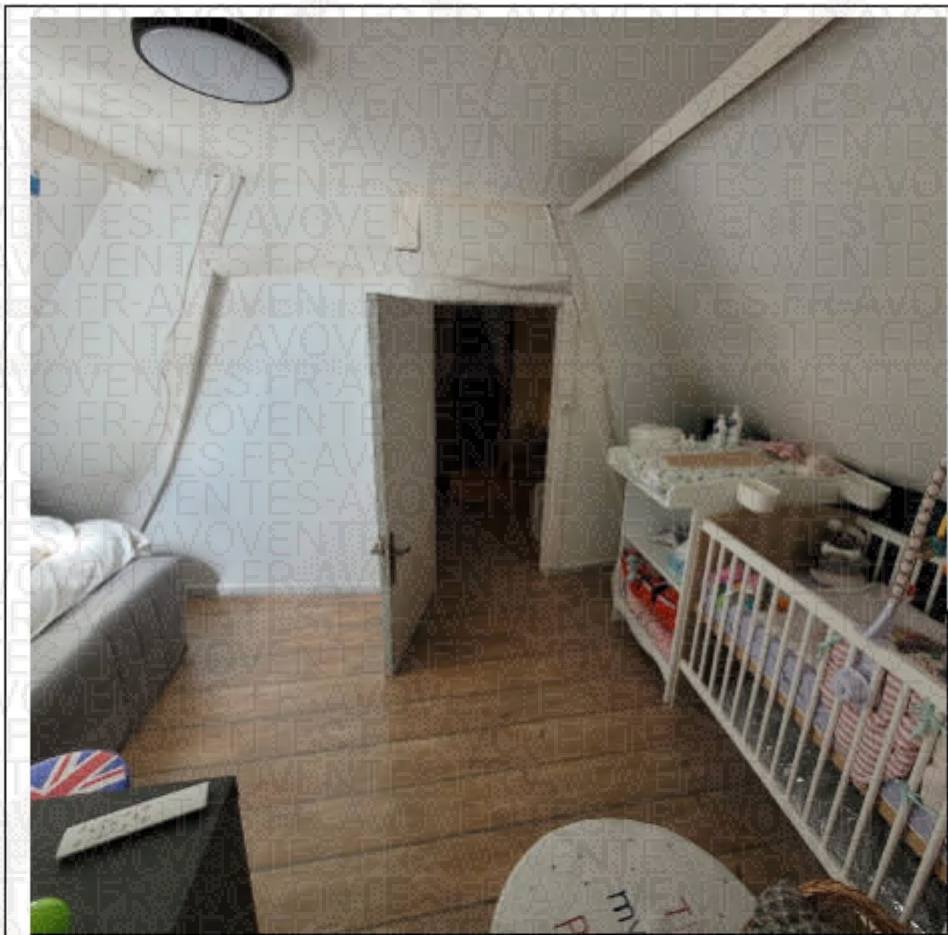


Photo 21

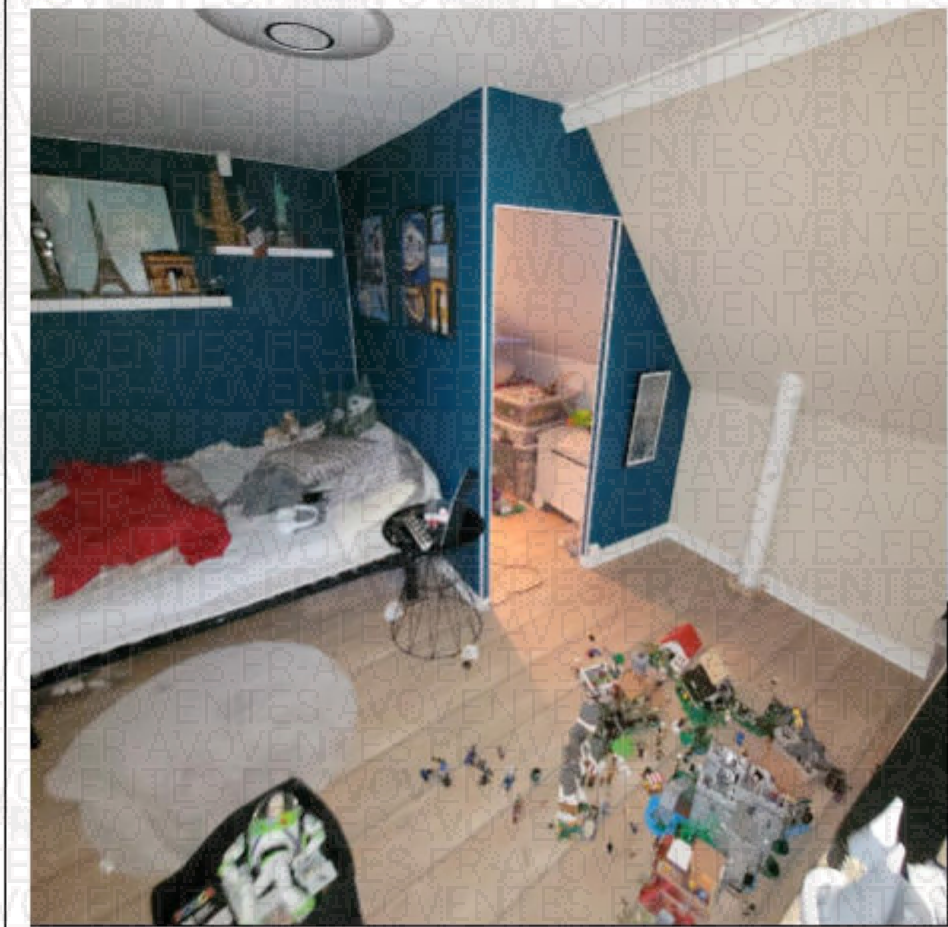


Photo 22

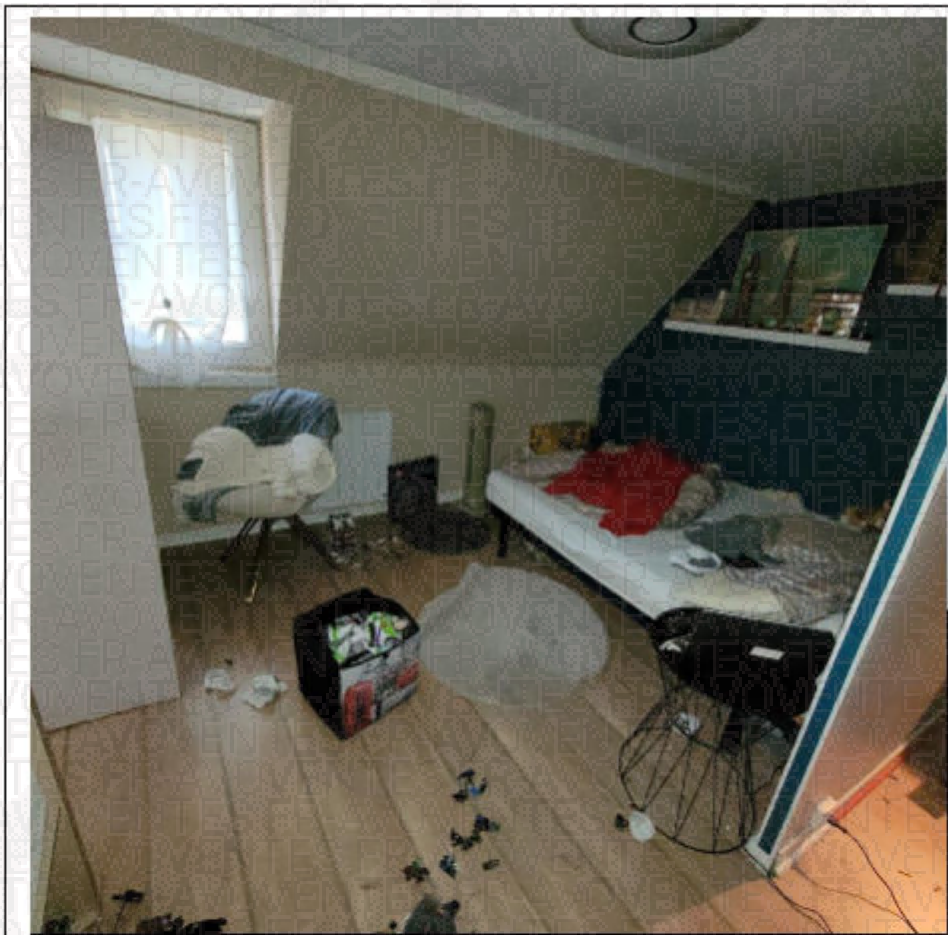


Photo 23

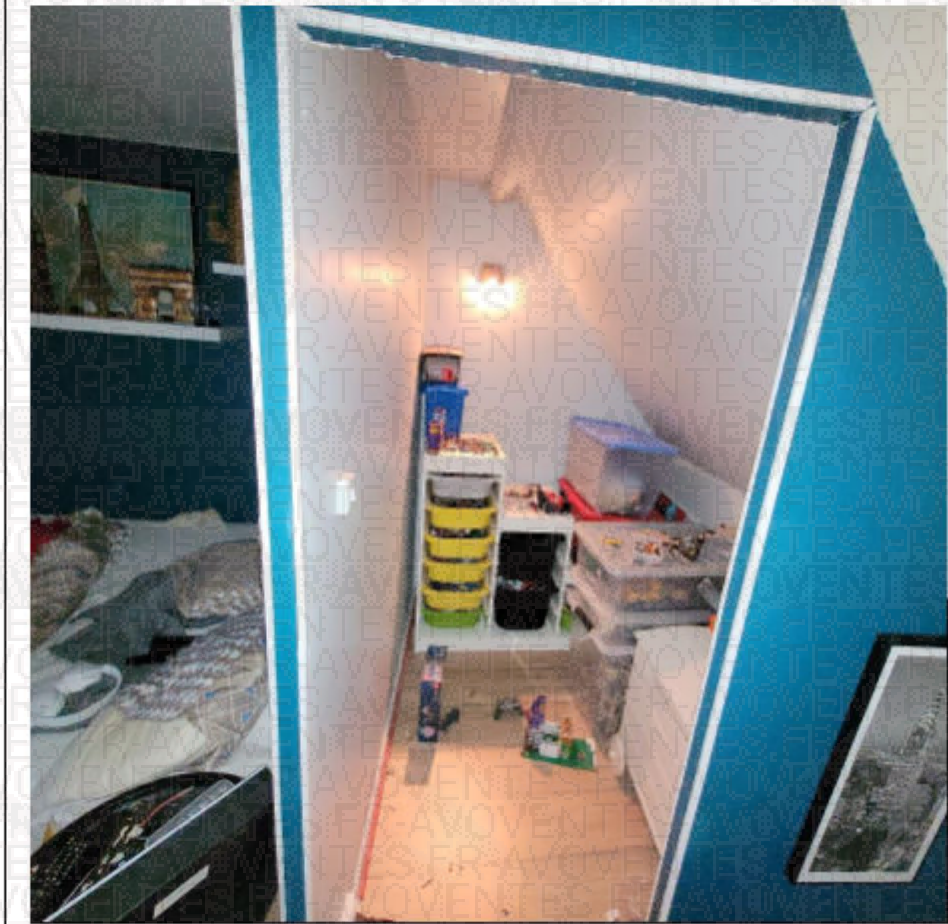


Photo 24



Photo 25



Photo 26



Photo 27



Photo 28



Photo 29



Photo 30

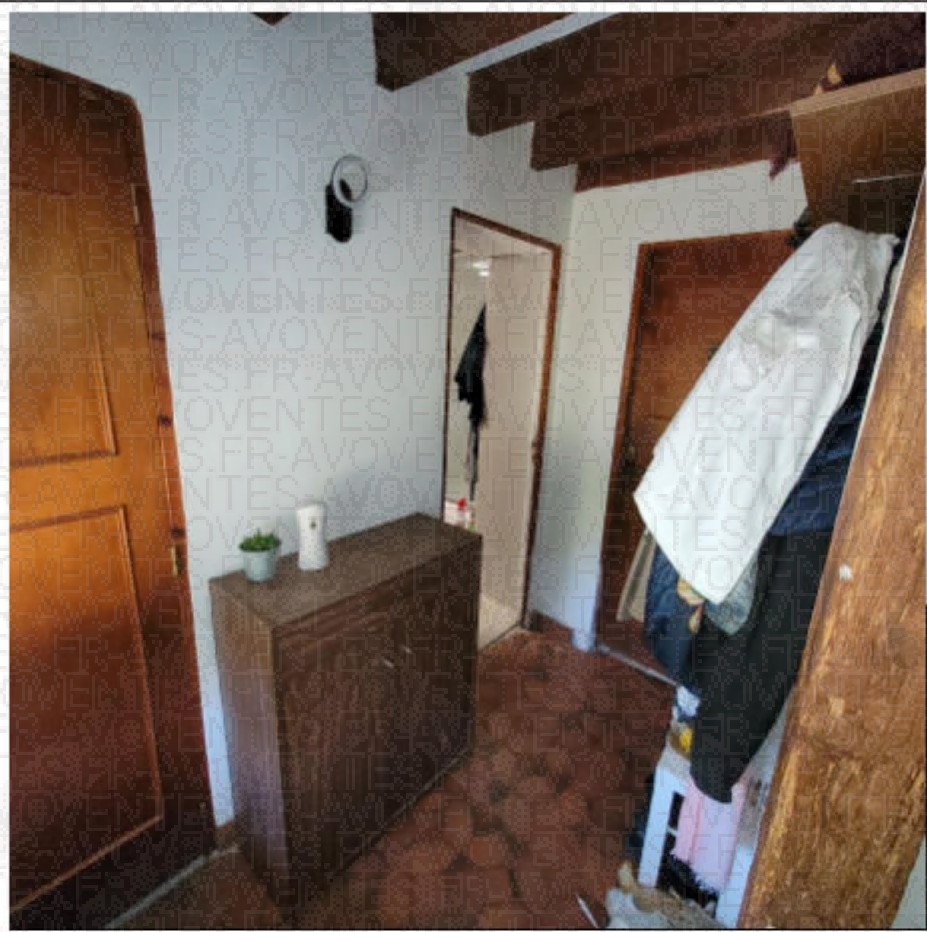


Photo 31



Photo 32

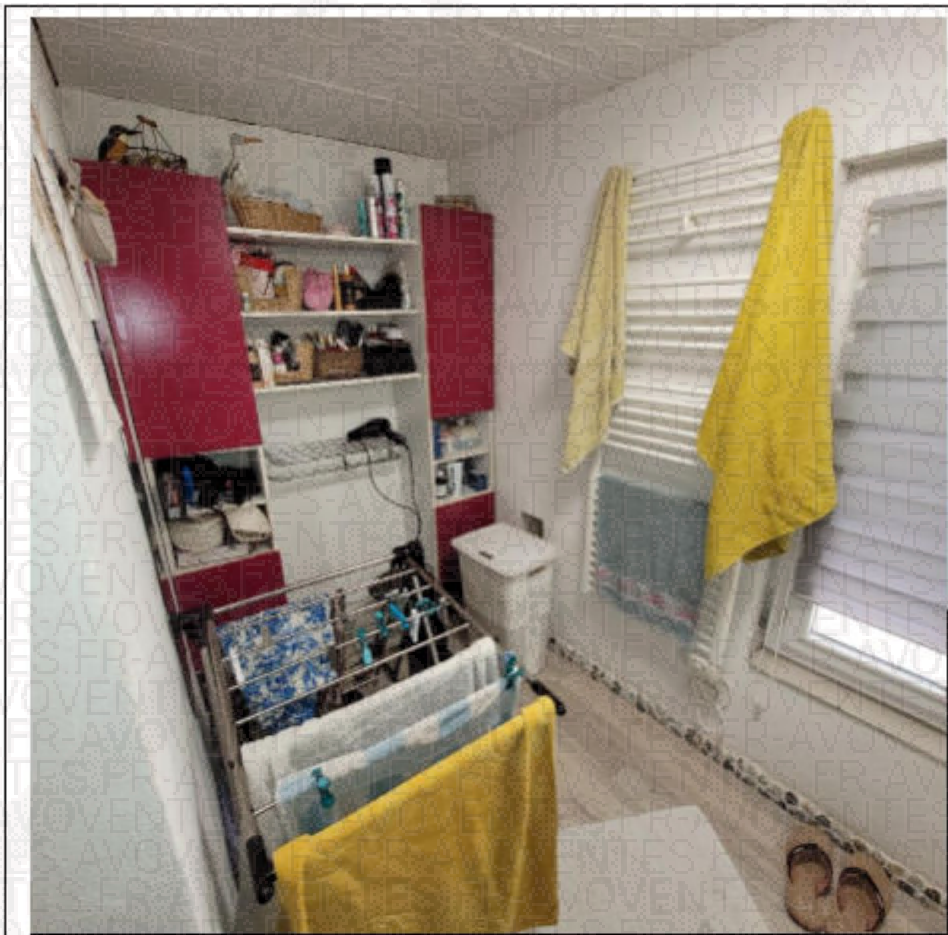


Photo 33

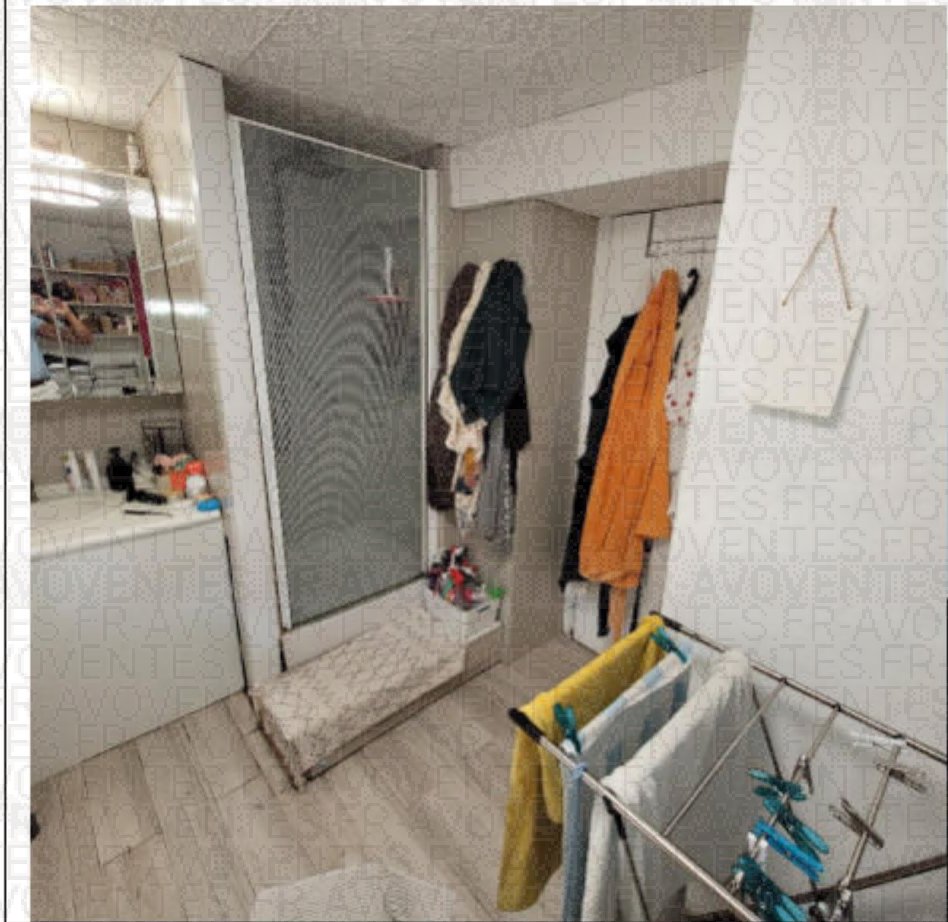


Photo 34

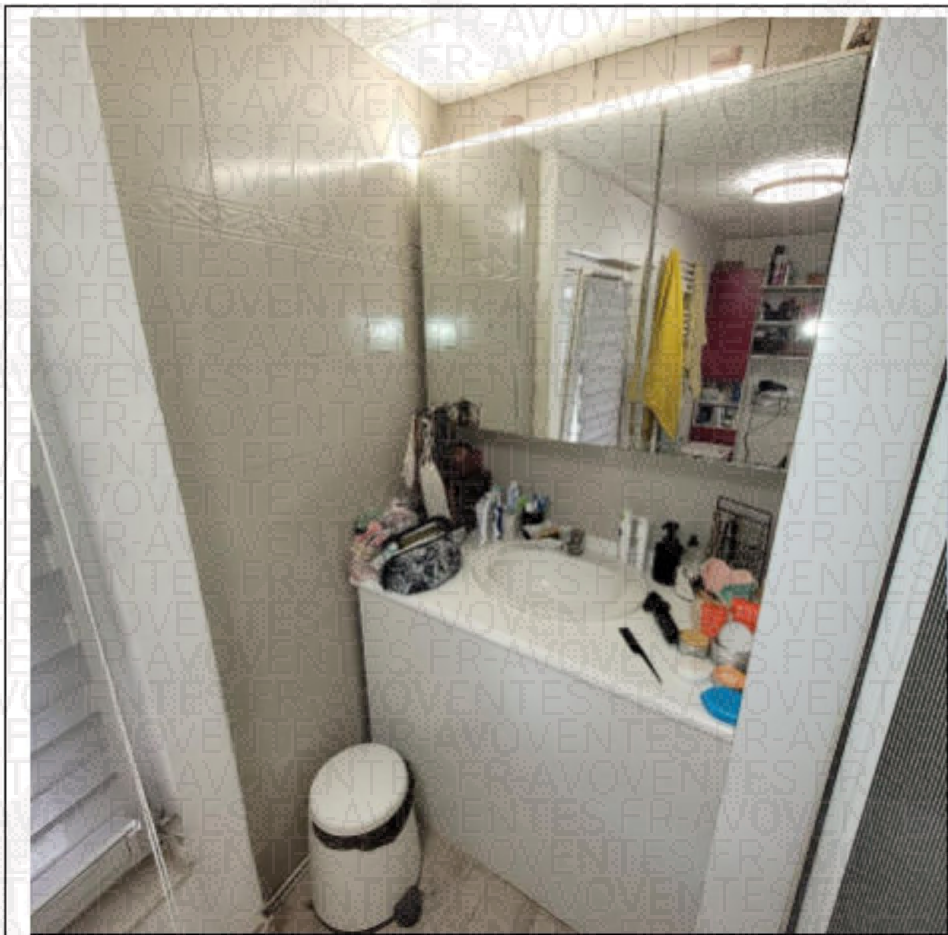


Photo 35

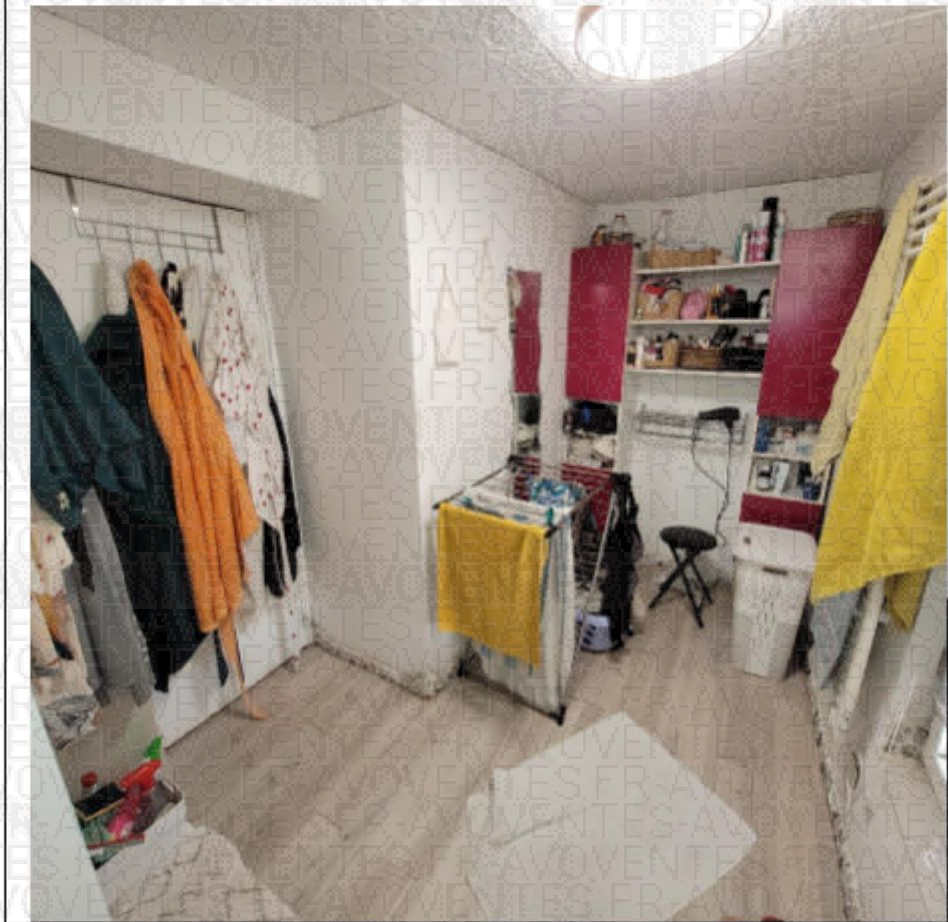


Photo 36

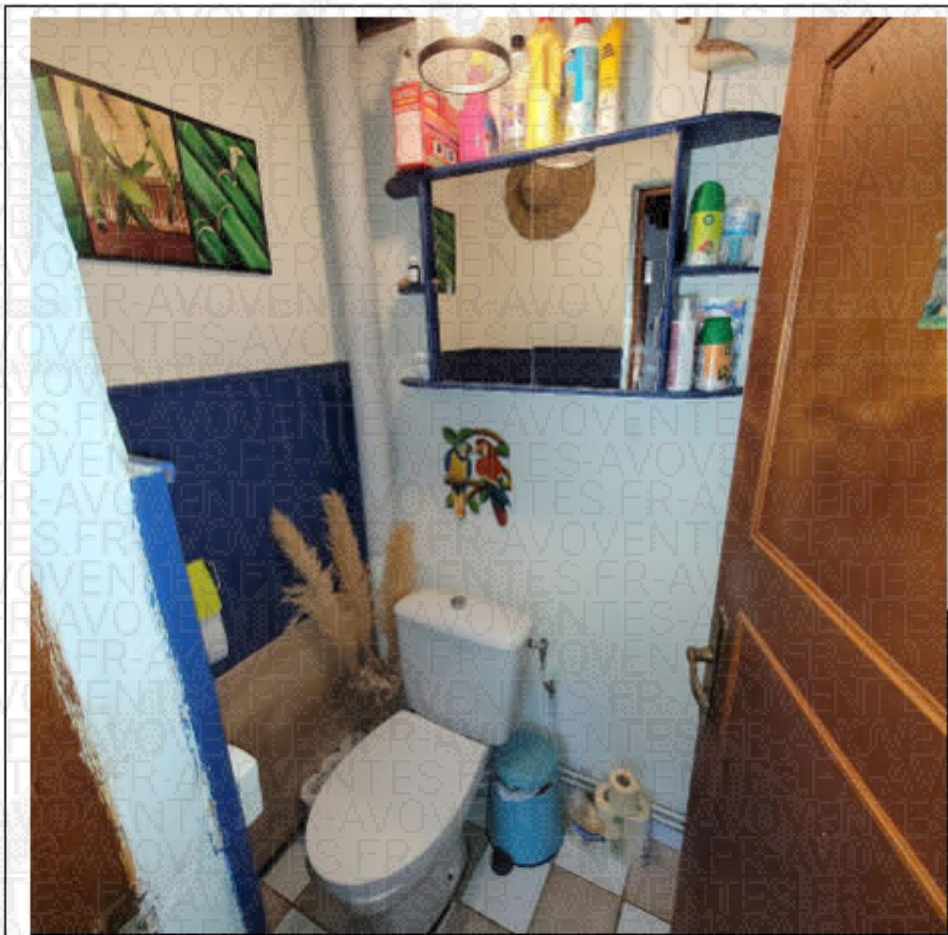


Photo 37



Photo 38

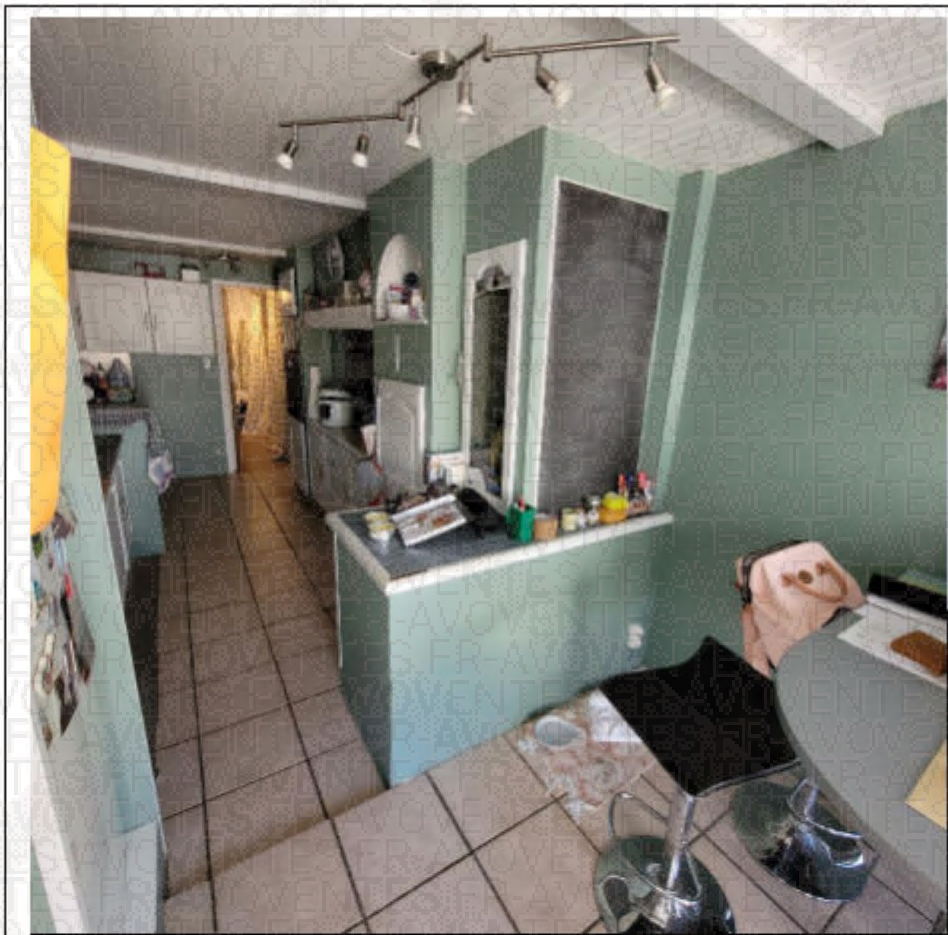


Photo 39

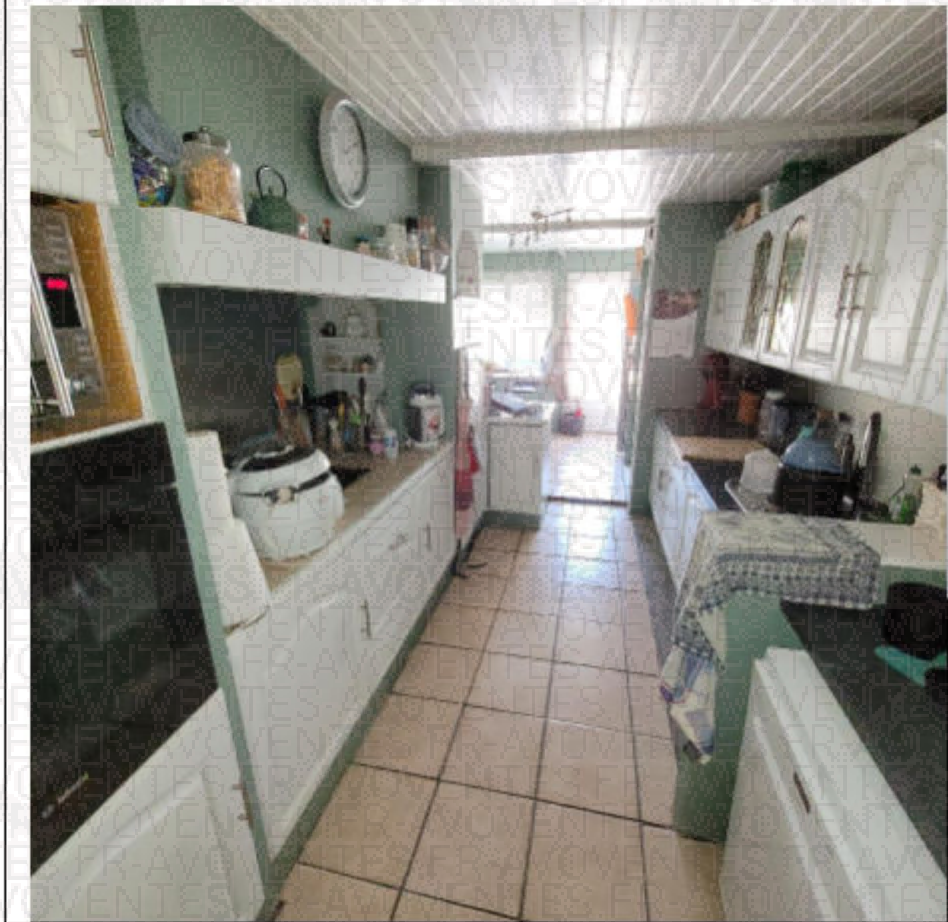


Photo 40

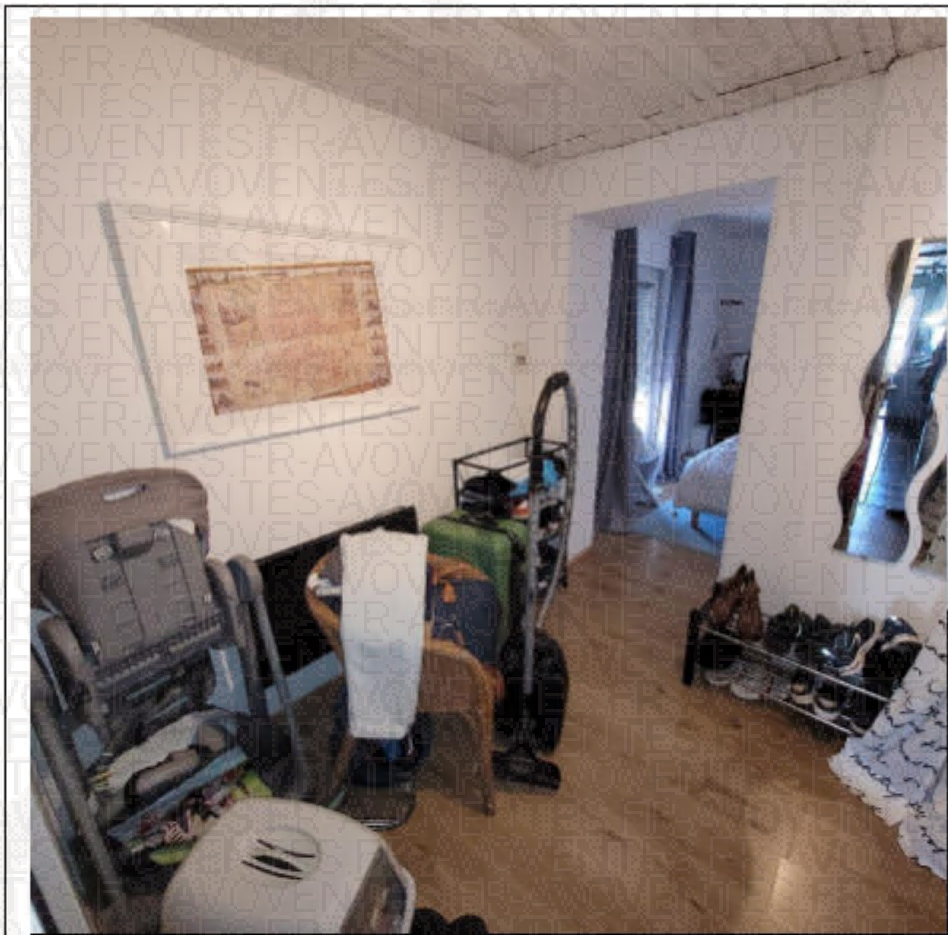


Photo 41



Photo 42



Photo 43



Photo 44



Photo 45



Photo 46

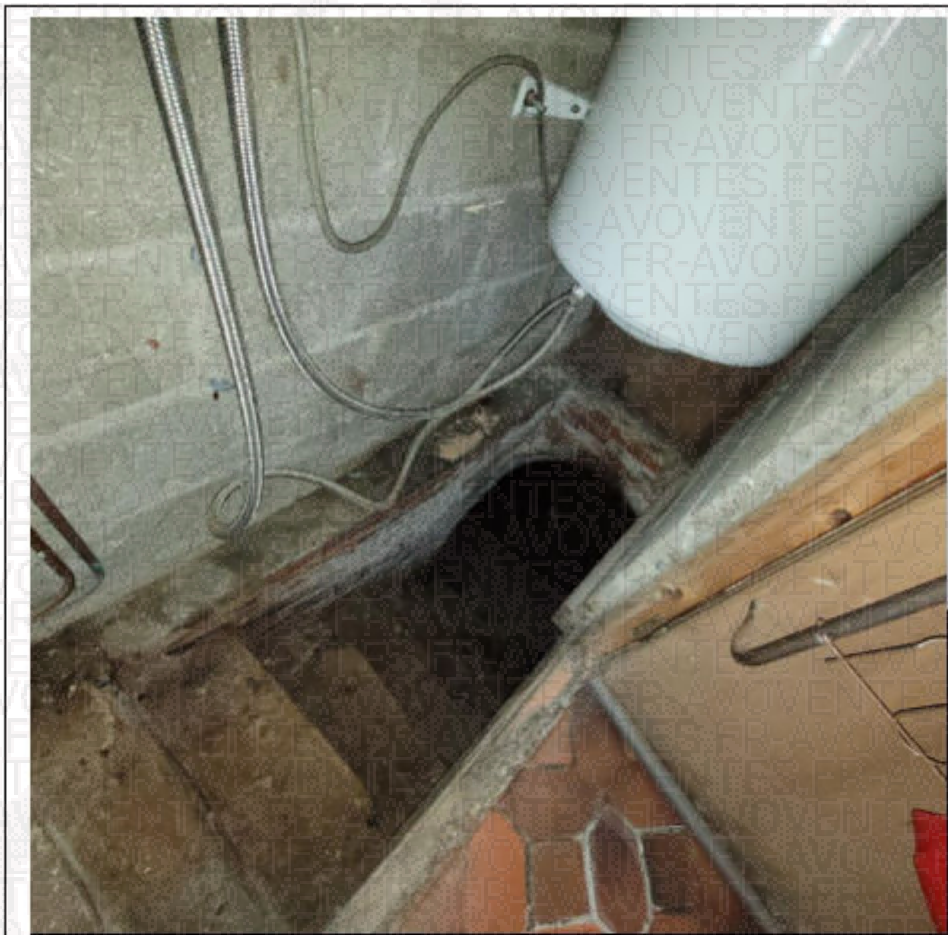


Photo 47



Photo 48